



Abandon de chantier car erreur dans devis?

Par **Alsylvain**, le **27/12/2018** à **23:03**

Bonjour

J'ai l'entreprise de rénovation qui vient de me faire un abandon de chantier

Car selon leur mail: leur devis était pas assez élevé ils ne veulent plus continuer!

Devis signé à la base à 400€/m² ils me demandent maintenant 850€/m² pour continuer...

Lettre mise en demeure a/r

Passage huissier justice

Plainte à la police

Appel avocat qui me dit que cela va être très long et que je vais être perdant car ils vont liquider la société

Que l'expert travaux va me coûter très cher (6000€) et il va venir d'ici 6 mois (Marseille)

Je suis dans une impasse avec un chantier ayant pleins de malafaçons. Paye 30k€ pour un travail de 10k€ grand max...

Je ne peux plus avancer et je paye charge + crédit immo

J'ai une protection juridique mais je ne peux avancer des milliers d'euros car je n'ai plus de fond...

Je ne sais quoi faire...

Votre aide svp?

Par **Crassus**, le **01/01/2019** à **09:13**

Bonjour

D'un point de vue technique, il est évident que vous avez à faire à des "pieds nickelés" car un vrai professionnel ne commet pas une telle erreur.

Au plan juridique, votre avocat a raison; vous gagnerez votre procès, c'est certain, mais vous perdrez votre argent car l'entreprise se révélera insolvable. Laissez tomber...